



**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 14/01/2021

### **CONCERTATION SUR L'AMENAGEMENT DU GIRATOIRE D'AHUY SUR LA LINO** Jeudi 14 janvier 2021

Une réunion relative au projet d'aménagement du giratoire d'Ahuy s'est tenue aujourd'hui en préfecture de Côte-d'Or sous la présidence de Fabien SUDRY, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or.

Participaient à cette réunion les représentants des collectivités qui ont participé au financement de l'infrastructure dans le cadre du contrat de plan : Dijon métropole, le Conseil départemental de la Côte-d'Or, le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ainsi que le maire de la commune d'Ahuy.

Mise en service le 10 février 2014, la Liaison Intercommunale Nord Ouest (LINO) est une voie structurante de l'agglomération dijonnaise qui assure la liaison entre la rocade et l'A38 et permet une desserte périurbaine sur les axes radiaux.

A partir du giratoire d'Ahuy directement implanté sur la LINO, la partie Est de l'itinéraire constitue un point singulier dans la mesure où la LINO se poursuit par une chaussée bi-directionnelle (1 voie dans chaque sens) jusqu'à la rocade au niveau de l'échangeur dénivelé Pompidou.

L'importance du trafic sur ce tronçon de la LINO (de l'ordre de 32000 véhicules par jour), l'attractivité des secteurs proches de la Toison d'Or et Valmy ainsi que les mouvements domicile-travail expliquent les ralentissements et les bouchons qui sont observés quotidiennement au niveau de ce giratoire, notamment aux heures de pointe du matin et du soir.

Pour contribuer à la résolution de cette situation singulière, les services de l'État ont présenté deux scénarios d'aménagement devant être confortés par des études détaillées, parmi lesquelles se dégage une option préférentielle qui permettra d'améliorer à court terme la circulation sur cette partie Est de la LINO en apportant un gain immédiat sur la fluidité et la sécurité du trafic.

Le coût des aménagements à réaliser est estimé à environ 2,3 millions d'euros et le chantier pourrait être mené à terme avant la fin 2022.

Les représentants des collectivités concernées ont pris acte de la proposition, et ont donné mandat

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or  
Service régional et départemental de la  
communication interministérielle**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)



@Prefet21\_BFC



@Prefet21.BFC

aux services de l'État de poursuivre les études.

Le préfet reprendra l'attache des collectivités engagées dans le contrat de plan, pour aboutir dans le mois qui vient à un plan de financement, auquel l'État prendra part.

La solution d'aménagement proposée préservera les options envisageables d'évolution de la LINO.

Par ailleurs, au-delà de cet aménagement ponctuel indispensable, l'évaluation en cours du fonctionnement global de la LINO, dans le cadre de la loi LOTI, se poursuivra afin de préparer les perspectives d'évolution de l'infrastructure s'inscrivant dans un temps plus long.

Ce travail d'évaluation sera suivi au sein d'un groupe de pilotage que le préfet réunira régulièrement avec les représentants des collectivités intéressées.

**Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or  
Service régional et départemental de la  
communication interministérielle**

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

@Prefet21\_BFC